

## Démissions en cascade à la mairie de Saint-Béat : de nouvelles élections partielles fin mars



Les Saint-Béatais vont devoir élire six nouveaux conseillers municipaux./ Photo DDM, C.T.

Des élections partielles vont se dérouler les dimanches 25 mars et 1er avril à Saint-Béat (367 habitants) dans le sud de la Haute-Garonne. En effet, à peu de temps d'intervalle, trois nouveaux conseillers municipaux ont démissionné sur la commune : Lucienne Bouche, Danièle Cazeneuve et Freddy Biencinto. Et ce, après les départs de Monique Sensendreu et Maryse Demolombe.

### Conseil municipal réduit

Ils ne sont donc plus que six élus à siéger autour de la table du conseil municipal. Il semblerait que des divergences sur certains dossiers soient la cause de ces démissions successives. Le dossier de la future déviation ayant quant à lui fait boule de neige ! Pour le maire Alain Frisoni, il est à espérer que la nouvelle équipe municipale poursuive le travail déjà engagé, et ce, dans un climat plus serein, avec l'arrivée de nouvelles compétences pour mener à bien les dossiers en cours et à venir.

### Une sixième démission

Dans une lettre adressée à *la Dépêche*, le conseiller Philippe Colombié a lui aussi indiqué avoir démissionné le 11 mars : « Élus pour tenter de redonner vie à Saint-Béat à la suite des inondations de 2013, nous nous sommes heurtés au mépris de l'État et de vos services qui n'ont pas respecté leur engagement d'ouverture de la déviation en 2016. Malgré l'opposition à l'unanimité de notre conseil municipal, une déviation « provisoire » nous a été imposée, à grand renfort d'argent public gaspillé alors qu'elle est dangereuse, polluante, sans date d'achèvement précise et qu'elle va provoquer un engorgement du trafic en raison des 600 camions espagnols (au minimum) et des milliers de voitures devant traverser quotidiennement la Garonne à angle droit de la RN 125, sur un pont non prévu pour des 10 tonnes. Dans ces conditions, je ne vois pas quel peut être le rôle des élus municipaux locaux que l'on met devant le fait accompli et la mort de notre village. J'en tire la conclusion que, seul, un regroupement des communes de la Haute Vallée de la Garonne pourrait apporter un poids à notre représentation locale. »

### Sept candidats pour six postes

Ils sont donc sept candidats à postuler pour rejoindre l'équipe municipale de Saint-Béat et se mettre au travail. Les électrices et électeurs devront donc repasser par les urnes dans le cadre de cette élection partielle, et faire leur choix.